



Ce courrier est écrit en FALC
FALC veut dire Facile A Lire et à Comprendre.
Le FALC aide à mieux comprendre les informations.

Mes démarches à la mairie



L'état civil s'occupe :

- des cartes d'identité
- des passeports
- des naissances
- des mariages
- des PACS
- des décès
- du recensement citoyen
Le recensement citoyen est
pour les jeunes de 16 ans.
Les jeunes doivent s'inscrire à la mairie.
- des inscriptions pour voter.



Téléphone : 01 30 97 80 00

Le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h00

Le mardi de 8h30 à 18h00

Attention en juillet et août le service ferme à 17h00 tous les jours.

Le samedi de 8h30 à 12h00

Attention le service est fermé le samedi en juillet et août.

J'ai besoin de renseignements **pour ma pièce d'identité** :

Je clique [ICI](#)



**Pour faire ma demande de pièce d'identité
je dois prendre un rendez-vous : je clique [ICI](#)**

J'ai besoin de renseignements **pour mon passeport** :

Je clique [ICI](#)



**Pour faire ma demande de passeport
Je dois prendre un rendez-vous : je clique [ICI](#)**



Pour voter

je m'inscris sur les listes électorales par internet :

je clique [ICI](#)



Je fais mon recensement citoyen.

Le recensement citoyen est à 16 ans.

A 16 ans je m'inscris sur le site internet :

Je clique [ICI](#)



Pour me marier

Je dois remplir un dossier.
Je trouve ce dossier :



- à l'accueil de la mairie
- sur internet : je clique [ICI](#)

Je remplis le dossier.

Pour donner mon dossier je prends un rendez-vous au : 01 30 97 80 00

Pour une copie du livret de famille.

Je fais une demande par courrier à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville
4, avenue de Paris
RP 1144 - 78 011 Versailles



Pour un PACS

J'ai besoin de renseignements :
Je clique [ICI](#)

Pour modifier un PACS :
J'ai besoin de renseignements :
je clique [ICI](#)

Pour annuler un PACS :
J'ai besoin de renseignements :
je clique [ICI](#)



Important

Dans les bureaux de vote de Versailles :



Les étapes du vote sont sur des panneaux en FALC.

Comment je vote ?

1



À l'accueil du bureau de vote, je donne :

- Ma pièce d'identité
- Ma carte d'électeur.

Les personnes du bureau de vote vérifient ma pièce d'identité et ma carte d'électeur.

Si j'ai oublié ma carte d'électeur : une personne du bureau de vote vérifie mon inscription sur la liste des électeurs.

2



À l'accueil du bureau de vote, je prends :

- Une enveloppe
- Un bulletin de vote de chaque candidat. Un candidat est une personne qui se présente à l'élection.

Les bulletins sont des papiers avec le nom des candidats.

3



Je vais dans l'isoloir

Je rentre seul dans l'isoloir. L'isoloir c'est une cabine entourée d'un rideau.

Dans l'isoloir :

- Je choisis un bulletin
- Je le mets dans l'enveloppe
- Je ferme l'enveloppe.

Je demande de l'aide si j'en ai besoin.

En sortant de l'isoloir, je jette les autres bulletins dans la poubelle.

4



À la table de vote

Je donne ma pièce d'identité et ma carte d'électeur.

Je pose mon enveloppe sur l'urne. L'urne est une boîte pour déposer mon bulletin de vote.

Le président du bureau de vote lit mon nom à haute voix.

Mon enveloppe tombe dans l'urne.

Le président du bureau de vote dit « **A voté !** ».

5



La signature du registre des électeurs

Une personne de la table de vote me présente le registre. Le registre c'est un grand cahier que je signe

Je peux demander de l'aide si j'en ai besoin.

Ma carte d'électeur est tamponnée à la date du jour.

Je récupère ma pièce d'identité et ma carte d'électeur.

Je peux demander à être accompagné

Je suis en situation de handicap.

Les personnes des bureaux de vote savent comment m'aider.